

**QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 11 mai 2017  
Rapporteur :  
Monsieur Jean-René GUELLEC**

**N° 19**

**Organisation des 'Assises de la pêche et des produits de la mer' à Quimper  
21 et 22 septembre 2017**

**La huitième édition des Assises de la pêche et des produits de la mer se déroulera les 21 et 22 septembre 2017 au centre des congrès du Chapeau Rouge de Quimper. Pour organiser cet évènement d'ampleur nationale, la société Infomer, filiale d'Ouest-France, organisatrice du congrès, sollicite le concours financier de Quimper Bretagne Occidentale à hauteur de 24 000 euros.**

\*\*\*

Les Assises de la Pêche et des produits de la mer réunissent chaque année depuis 7 ans plus de 450 décideurs économiques et institutionnels durant deux jours (Producteurs et organisations de producteurs, mareyeurs, entreprises de transformations, de distribution, administrations françaises et européennes, collectivités locales, organisations non gouvernementales). Organisées par le groupe Ouest-France et sa filiale Infomer, cet évènement est l'occasion pour les professionnels du secteur d'échanger sur les enjeux et l'avenir de ce secteur, particulièrement important en Cornouaille.

En 2017, les Assises de la pêche et des produits de la mer se dérouleront à Quimper, au centre des congrès du Chapeau Rouge (Après Paris 2010-2013, Lorient en 2014, Boulogne en 2015 et les Sables-d'Olonne en 2016). Cet évènement constitue à ce jour le premier rendez-vous d'ampleur nationale organisé au centre des congrès. Au-delà d'un rendez-vous important pour les acteurs de la pêche, le congrès sera également une véritable vitrine pour Quimper. 450 congressistes présents pendant deux jours, soirée de gala, découverte de la ville de Quimper et de la Cornouaille, ..., les Assises de la pêche et des produits de la mer offriront une grande visibilité à Quimper et au centre des congrès.

Le budget global de l'organisation des Assises de la pêche et des produits de la mer est de 238.400 euros. Au même titre que Quimper Bretagne Occidentale, la région, le département et les autres EPCI de Cornouaille ont été financièrement sollicités :

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 17/05/2017  
- la transmission au contrôle de légalité le : 16/05/2017 (accusé de réception du 16/05/2017)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Région Bretagne	48.000 €
Département du Finistère	36.000 €
Quimper Bretagne Occidentale	24.000 €
Département des Côtes d'Armor	12.000 €
Concarneau Cornouaille Agglomération	6.000 €
CC Pays Bigouden Sud	6.000 €
CC Cap Sizun	6.000 €
CC Pays de Douarnenez	6.000 €

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, de participer à hauteur de 24 000 euros à l'organisation des assises de la pêche et des produits de la mer.